



## Éléments de bilan des travaux préparatoires à l'appel à projets sur les défis 3 et 4

### Table des matières

Contexte .....	1
Un exercice de transparence salué par les personnes interrogées .....	2
Une séquence de mise au travail longue, peut-être un peu trop ? .....	2
Rapprocher les acteurs, un objectif atteint ? .....	2
Concilier des attentes individuelles diverses : une tâche qui reste délicate.....	3
Des contraintes de financement jugées dommageables pour la structuration d'une recherche française renouvelée en dialogue avec la société civile et l'international.....	4
Quelques pistes d'actions pour organiser autrement une séquence de travaux préparatoires au lancement d'un appel à projets de recherche .....	4

### Contexte

L'Agence nationale de la recherche (ANR) publiait en février 2022 un appel à manifestation d'intérêt (AMI) préparatoire<sup>1</sup> (mais non sélectif) au second appel à projets du Programme prioritaire de recherche (PPR) Autonomie prévu pour la fin de cette même année (finalement publié le 7 novembre)<sup>2</sup>. Suite à cet AMI, des ateliers ont été organisés au printemps<sup>3</sup> avec l'objectif de partager des éléments de compréhension et de connaissance communs autour de sujets prioritaires pour la structuration de la communauté de recherche dans le champ de l'autonomie, sujets sur lesquels sont attendues les communautés qui déposeront un projet.

Soucieuse d'interroger la pertinence du dispositif de préparation de l'appel, l'équipe projet du PPR Autonomie a pris contact auprès de 48 des 77 déposants d'une lettre d'intention<sup>4</sup> pour solliciter un échange visant à faire le bilan de ces travaux auxquels ils ont été invités à participer. 24 d'entre eux ont répondu favorablement à la sollicitation et ont pu échanger avec un membre de l'équipe lors d'un entretien de 15 à 20 min par téléphone ou en visio.

Est proposée ci-après une synthèse de ces échanges. Elle s'organise autour de **quelques éléments de bilan** se concluant par quelques **pistes d'actions pour organiser autrement un dispositif d'animation préparatoire** au lancement d'un appel à projets.

<sup>1</sup> [Consulter l'actualité « Publication d'un appel à manifestation d'intérêt dans le cadre du PPR Autonomie ».](#)

<sup>2</sup> [Consulter l'actualité « Le PPR Autonomie lance son second appel à projets ».](#)

<sup>3</sup> [Consulter l'actualité « Ateliers de préparation du futur appel à projets du PPR Autonomie ».](#)

<sup>4</sup> Ceci pour des raisons de disponibilité de l'équipe projet et de saturation des variantes des réponses aux questions posées.

## Un exercice de transparence salué par les personnes interrogées

L'appel à manifestation d'intérêt publié en février 2022 et les ateliers qui ont suivi au printemps, en ce qu'ils ont **permis de partager les orientations politiques et scientifiques du programme**, ont été jugés positifs.

En effet, ils ont permis une **première appropriation des attentes** du Conseil scientifique vis-à-vis des communautés – sur la pluridisciplinarité et le travail attendu autour du concept d'autonomie par exemple – et ses invitations à élargir le périmètre des consortiums – en s'ouvrant aux parties prenantes et aux réseaux académiques internationaux.

Ce fut également l'occasion de **se familiariser avec cet outil de financement particulier** qu'est un programme prioritaire de recherche et ce qu'il suppose en termes de durée et de taille des projets, de modalités de dépôt et de sélection, etc.

Enfin, la **mise en ligne d'un récapitulatif des lettres d'intention reçues** dans le cadre de l'AMI (sous réserve d'un accord préalable) et de comptes rendus pour les différents ateliers a également été appréciée.

## Une séquence de mise au travail longue, peut-être un peu trop ?

L'AMI et les ateliers qui ont suivi sont apparus comme une **première étape utile de la mobilisation collective de partenaires intéressés** à se mobiliser dans le cadre du futur appel. Ils ont permis une mise au travail très en amont de la publication du texte.

Ces travaux préparatoires ont également permis aux **propositions de gagner en qualité** (notamment au regard de ce qui a été proposé dans la lettre d'intention) par la maturation des réflexions qu'ils ont facilitées et le travail bien en amont autour des principaux attendus. En effet, les discussions répétées entre les différents partenaires aident à **faire converger et rendre cohérentes les propositions de chacun autour d'un objet**, d'une question de recherche.

Le fait de répondre à l'AMI est également venu légitimer la prise de contact auprès de collègues d'un second cercle sur la base d'une démarche déjà engagée, donc gage de sérieux.

Pour autant, certains chercheurs ont fait remonter la difficulté qu'ils ont éprouvée, entre la publication de l'AMI (février), les ateliers (printemps) et la publication du texte (annoncée pour la fin d'année 2022) à avancer vraiment dans la construction du projet et du consortium sans texte pour cadrer cette construction, avec un **risque d'essoufflement**. L'incertitude sur la date de publication de l'appel est également jugée compliquée par les communautés, qui ne peuvent se projeter et programmer en amont avec leurs partenaires des temps de travail.

## Rapprocher les acteurs, un objectif atteint ?

Ces travaux préparatoires ont été déployés avec l'ambition **d'interroger la capacité de cette séquence à faire émerger des collaborations inédites** et non pas uniquement de renforcer des relations de travail déjà existantes.

À cet égard, la **publication d'un récapitulatif des lettres d'intention reçues** (porteur, titre, résumé, contact – sous réserve d'un accord préalable) a été **jugée utile**, même s'il aurait été souhaité par certains de disposer de davantage d'informations pour juger ou non de la pertinence de solliciter un rapprochement.

Parmi les 24 personnes interrogées, trois nous ont indiqué s'être rapprochées de chercheurs ayant eux-mêmes déposé une lettre d'intention, fusionnant ainsi leur proposition.

Pour autant, la plupart ont partagé la **difficulté à s'engager sur de réels partenariats avec des gens avec lesquels ils n'ont pas de relation de travail antérieure**. En effet, comment créer des relations entre des chercheurs (ou des communautés) qui ont des logiques de travail, d'organisation, etc. en partie concurrentielles ? Comment atteindre cet objectif transformateur des pratiques de recherche porté par ce type de financement ?

De plus, l'organisation des ateliers en visio a certes permis la participation d'acteurs qui sans doute n'auraient pas été aussi présents, notamment les non franciliens (pour rappel, pas moins de 150 personnes étaient présentes au premier atelier<sup>5</sup>), mais **un passage en présentiel à un moment est jugé nécessaire pour engager des collaborations**. En effet, la visio a ce désavantage de placer les participants dans une position **d'auditeurs passifs avec des interactions difficiles**, voire impossibles, si ce n'est avec les organisateurs. C'est également **un mode de participation qui a parfois été jugé chronophage au regard des bénéfices à en tirer en termes de consolidation de son réseau**. Il y a également un certain formalisme dans ce type d'exercice qui ne permet pas d'accueillir toutes les prises de parole, notamment de publics plus éloignés de ce type de pratique (acteurs de terrain).

## Concilier des attentes individuelles diverses : une tâche qui reste délicate

La difficulté à faire converger les objectifs généraux de ces travaux préparatoires avec les attentes et les objectifs particuliers des participants a été soulevée, d'autant plus que **les réponses à l'AMI se caractérisent par une grande diversité** : thématique, disciplinaire, nature des partenariats envisagés, maturité du projet, etc.

Ainsi, **la séquence d'information sur le PPR Autonomie a plutôt bien fonctionné**, tout comme celle du **retour d'expérience des lauréats du premier appel** sur la partie montage de projet, en ce qu'elle a donné à voir la diversité des façons de faire. Les autres ont laissé chez certains une impression de ne pas avoir appris grand-chose, les sujets étant survolés (de leur point de vue) et le **contenu pas forcément adapté à leur cas particulier**.

**L'objectif de créer de la transversalité aurait mérité d'autres types d'actions**, plus structurées. En effet, le **temps de discussion en ateliers thématiques a pour beaucoup été jugé frustrant**, : les objectifs sont apparus peu clairs, et le temps de discussion trop court (compte tenu du nombre de personnes présentes (45min, avec une trentaine de participants par atelier).

De plus, certains **chercheurs issus de disciplines hors sciences humaines et sociales** (sciences de l'ingénieur, informatique, etc.), dont la participation à l'appel est souhaitée, ont fait part du **sentiment de ne pas être au cœur des attentes du programme**. Ils ont ressenti que les projets devaient être portés par les , alors que les attendus sont plutôt du côté d'un soutien à des démarches interdisciplinaires associant sciences humaines et sociales et sciences de l'ingénieur, informatique, etc. Ce message aurait ainsi mérité d'être mieux travaillé.

Enfin, **les objectifs de l'AMI n'ont pas forcément été compris**. En effet, **certaines équipes s'attendaient à avoir un retour individuel du Conseil scientifique** suite à leur proposition afin d'être

---

<sup>5</sup> Puis entre 50 et 80 pour les ateliers suivants (25 mai et 22 juin). Par ailleurs, les participants étaient principalement issus de l'enseignement supérieur et de la recherche (72%), et à 62% membres d'un consortium ayant déposé une lettre d'intention dans le cadre de l'AMI.

aiguillées et accompagnées dans la perspective d'un dépôt, notamment dans la recherche de partenaires, ou **que la programmation des ateliers soit davantage en lien avec les lettres d'intention** reçues. Or, il s'agissait surtout pour le Conseil scientifique d'étudier la réception par les communautés d'une première formulation du champ scientifique de l'appel, afin de pouvoir procéder à des réajustements, des éclaircissements, lever les zones d'ombre, préciser les attentes prioritaires sur la base des propositions, etc.

## Des contraintes de financement jugées dommageables pour la structuration d'une recherche française renouvelée en dialogue avec la société civile et l'international

Les personnes consultées ont fait remonter des **difficultés à faire converger** ce qui a été présenté comme **des orientations souhaitables** pour la recherche par le Conseil scientifique – implication des parties prenantes dans le processus de recherche et collaborations internationales - **et les possibilités d'y répondre dans le cadre des dispositions prévues par l'ANR** (en lien avec les Plans d'investissement d'avenir).

Par exemple, la **rédaction des projets en anglais** (pour permettre la sélection des projets par un jury international) est de nature à **freiner le déploiement d'une démarche de recherche participative**, tout comme **l'impossibilité de financer des acteurs non académiques selon les mêmes règles** que les acteurs académiques. En effet, cela crée une asymétrie dans les capacités de mobilisation tout au long de la vie du projet, et ainsi une difficulté à faire vivre une telle démarche de recherche, même s'il a bien été compris que le portage des projets était réservé à des structures de recherche.

Ce commentaire sur les modalités de financement vaut également pour l'implication de chercheurs étrangers qui ne peuvent directement bénéficier des fonds.

En outre, la modalité de soutien à la recherche retenue pour les PPR, à savoir des **consortia**, ici interdisciplinaires, avec une ouverture souhaitée vers les parties prenantes et l'international, suppose un **énorme travail de coordination**, dès l'étape du montage du projet. Pour beaucoup, cette étape représente une difficulté car elle n'est **pas suffisamment accompagnée** (tous les chercheurs ne disposent pas d'un appui au sein de leur institution), **ni financée** (le travail repose alors souvent sur un seul chercheur, représentant un investissement jugé par certains trop important pour une issue incertaine).

Cela peut alors donner le sentiment que ces financements s'adressent en réalité, au regard de la tâche à accomplir, à des communautés déjà structurées et des projets réfléchis de longue date qui ont surtout besoin de grossir et de prendre de l'ampleur et pas tant à des démarches *ad hoc* plus isolées.

**Cela joue alors sur capacité de mobilisation des communautés** de recherche considérées dans leur diversité (temps disponible, compétence, soutien par son institution, etc.), pesant sur l'objectif d'élargissement de la communauté s'intéressant à ces sujets.

## Quelques pistes d'actions pour organiser autrement une séquence de travaux préparatoires au lancement d'un appel à projets de recherche

Certains participants ont d'abord suggéré le déploiement d'un dispositif de type **hackathon** suite à la publication d'un AMI. Les répondants s'engageraient à présenter en trois à cinq minutes leur projet devant une audience mixte (chercheurs ayant ou non répondu à l'AMI et parties prenantes du

champ), l'objectif étant d'aider les projets à mûrir par le dialogue collectif. Ce type de format serait à organiser en présentiel, dans un lieu adapté à ce type d'exercice (convivial), avec toutefois la possibilité de participer à distance. Il suppose également que les acteurs jouent le jeu d'une démarche collaborative.

Il semble également pertinent, pour favoriser les rapprochements, de **penser en amont de la publication d'un AMI le partage de tout ou partie des lettres d'intention reçues** pour permettre aux équipes de penser leur proposition y compris à l'attention du reste de la communauté, en lui adressant par exemple des besoins de collaboration non couverts.

Une invitation à **penser autrement la séquence d'animation autour du lancement d'un appel** a également été adressée. Une chronologie alternative pourrait être de lancer un AMI avec l'objectif de compléter, approfondir ou déplacer les questions et thématiques de recherche au regard des propositions, suivi du lancement de l'appel à projets avec une période de dépôt longue (minimum 6 mois) durant laquelle seraient organisées des actions d'animation (notamment au début) visant à accompagner les déposants sur le double volet scientifique et pratique. Ainsi, il s'agirait d'intégrer à la phase de dépôt des actions d'animation, permettant à tous et à chacun d'y piocher selon ses besoins en lien avec les attentes de l'appel, qui seraient connues.

Une autre piste pourrait consister à recourir à la formule d'un **AMI sélectif**, avec la mise en place d'un jury *ad hoc*, débouchant sur des **séances de coconstruction des projets** avec ses membres, sous la forme d'un tutorat. Cette formule ne pouvait s'appliquer compte tenu des procédures retenues par l'ANR dans le cadre des plans d'investissement d'avenir.